



jeromedyon@laposte.net

Contribution de Jérôme DYON

Pour un renouveau de la tour Bretagne et son adaptation au XXI^e siècle nantais

Marque du grand paysage nantais, le curieux bâtiment hérité des années 70, que beaucoup trouvent laid, mais dont la composition architecturale n'est pas si inintéressante, pourrait (re)devenir un signal identitaire valorisant pour Nantes et surtout apte à prendre de nouveaux rôles dans la ville.

Dans l'attente éventuelle d'un autre ou d'autres bâtiments de grande hauteur capables d'identifier Nantes en d'autres secteurs (île de Nantes notamment), ou du statu quo selon des choix urbanistiques différents, la Tour Bretagne est là et ne va pas disparaître du jour au lendemain (coût du chantier de démolition ?).

Mais il serait dommage qu'elle reste ce bâtiment monofonctionnel fermé (merci cependant au Nid de me contredire en partie), alors que des possibilités d'adaptation sont aisément entendables (même financièrement a priori), pour en faire au contraire un bâtiment plus ouvert et diversifié dans ses usages.

Une question, la question peut-être, est évidemment celle de son sommet, technique avant tout, esthétiquement chaotique et peu en accord avec l'ordonnancement général du bâtiment.

On pourrait trouver cette déstructuration intéressante, mais c'est quand même un peu dur... Alors : un toit ? Quelques projets ont déjà marqué l'histoire et le sujet est a priori des plus passionnels dans l'opinion publique, mais pourquoi pas, ouvrons la boîte à idées. Nantes ne manque pas d'architectes, d'urbanistes ou autres pour nourrir le débat.

Au-delà, ou avant selon, je préfère poser la question des usages et des possibilités offertes par la tour, sur trois thèmes :

- La production d'énergie, avec la perspective de garnir la tour d'un parement photovoltaïque (semi transparent comme on sait le faire désormais) sur ses faces sud-est et sud-ouest, qui pourrait se poursuivre sur un toit sous une forme à déterminer. Pour ce faire, la pyramide est loin d'être idiote si elle est difficile à proportionner

- La réaffectation de surfaces à de l'activité commerciale, de services et/ou d'équipements publics, tant au rez de place que dans les étages de parking jusqu'au cours des 50 Otages, qu'éventuellement aussi dans les premiers étages supérieurs
- L'ouverture sur le quartier, avec d'une part un lien interne avec le cours des 50 otages, et d'autre part sur la rue du Pont Sauvetout
- Une requalification paysagère du soubassement de la tour, avec la transformation des rampes routières bien inutiles aujourd'hui en un jardin suspendu ouvert au public depuis l'extérieur, mais aussi connecté avec l'intérieur de la tour pour des parcours multiples.

Ces propositions sont à débattre mais pourraient constituer le socle d'une réflexion citoyenne sur l'évolution d'un bâtiment emblématique de la Ville, mais dont l'image reste encore marquée négativement.